

**Décret Karzaï du 5 septembre 2004, confiant les hôpitaux Ali Abad et Maïwand  
au Ministère de l'enseignement supérieur, créant ainsi le « CHU » de Kaboul**  
(Traduction par le Dr AbdulShah Latif Deliri)

« Vu,

Décret n° 2317, daté du 15/6/1383 (05 septembre 2004)

*Selon le mode de fonctionnement d'autrefois, je confie la tâche de la  
gestion des hôpitaux Maïwand, Rabia et Ali Abad au Ministère des  
enseignements supérieurs. »*

Signature manuscrite : **Hamid KARZAI**

Pour la Direction culturelle

« *Entrenez des mesures selon le décret de Son excellence, le Chef  
d'Etat. »*

Signature manuscrite : Mohammad Yossuf ETEBAR

*Note de transmission accompagnant le document signé par Hamid  
Karzaï*

Président du gouvernement Transitoire d'Afghanistan  
Direction générale de la gestion des affaires  
Direction culturelle et affaires sociales

Lettre n° 11312 du 15-6-1383 (5 septembre 2004)

**A l'attention du ministère des Enseignements supérieurs**

Décret n° 2317 de la Présidence du Gouvernement Islamique Transitoire d'Afghanistan,  
concernant le transfert de la gestion de trois hôpitaux de la capitale au ministère des  
Enseignements supérieurs

« Vu,

*Selon le mode de fonctionnement d'autrefois, je confie la tâche de la gestion des hôpitaux  
Maïwand, Rabia et Ali Abad au Ministère des enseignements supérieurs »*

Par la présente, par suite du décret présidentiel, je vous demande d'entreprendre des mesures  
sur cette affaire.

Cordialement,

**Mohammad Yossuf ETEBAR,**

Directeur général de la gestion des affaires présidentielles.

Copie :

- Ministère de la Santé publique
- Direction des lettres de la Direction générale de la gestion des affaires présidentielles

